La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

COMMUNE D'AUDIERNE

12 Quai Jean Jaurès
29770 Audierne
02 98 70 08 47
accueil.audierne@audierne.bzh
audierne.bzh

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DE L'ÉGLISE SAINT-RAYMOND

14B Impasse Mermoz
29770 Audierne
06 07 66 68 02
assostraymond@gmail.com

Les partenaires de la Fondation du patrimoine

Ministère de la Culture · FFB · Finistère Penn-ar-Bed · Côtes d'Armor · Ille & Vilaine

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour aider à restaurer

L'église Saint-Raymond à Audierne

Finistère



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune d'Audierne - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Sauvegardons l'église Saint-Raymond à Audierne !

LE PROJET

Soutenez la restauration de l'église Saint-Raymond d'Audierne, un édifice religieux en granit remarquable situé dans le quartier historique du Castel. Face aux fortes dégradations constatées, une association a été créée le 6 février 2025 pour accompagner la commune, préserver l'édifice, ses meubles et ses objets, et préparer son avenir.

L'église prend aujourd'hui l'eau par la toiture et par le sol. Les ardoises se décrochent, les infiltrations fragilisent la charpente et l'humidité menace les maçonneries comme le mobilier intérieur, dont le grand tableau *Le Martyre des Macchabées*, conservé au fond de l'église. Une première phase de mise en sécurité, décidée par la municipalité, a permis la réouverture au public.

La prochaine étape concerne la réfection de la charpente et de la couverture, afin de stopper les infiltrations et d'assurer la conservation du bâtiment. Grâce à vos dons, aidez-nous à préserver ce repère patrimonial d'Audierne.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'histoire de Saint-Raymond accompagne celle d'Audierne, port actif entre la pointe du Raz et la pointe de Penmarc'h du XVe au XVIIe siècle. À cette époque, les échanges maritimes de poissons secs, céréales, vins, bois et fer participent à la prospérité locale.

L'ancienne église paroissiale était d'abord placée sous le vocable de San Rumon, saint breton peu connu. Le nom de saint Raymond Nonnat apparaît dans les registres paroissiaux en 1657. L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques depuis mai 1932. Plusieurs éléments mobiliers sont également protégés, dont la chaire, le maître-autel, la table de communion et deux cloches.

LA MOBILISATION

La mobilisation repose sur l'Association pour la sauvegarde et la valorisation de l'église Saint-Raymond. Créée en 2025, elle rassemble déjà 60 adhérents attachés au patrimoine historique d'Audierne.

Elle agit avec la municipalité, la paroisse, les autorités locales et des partenaires patrimoniaux pour collecter des dons, sensibiliser les habitants et préparer de nouveaux usages.

Le chantier mobilisera les savoir-faire nécessaires à la charpente, à la couverture et à la conservation du bâti ancien. Après les travaux, l'église pourra accueillir des visites, des expositions, des concerts et des actions de valorisation du cœur historique.

Montant des travaux	**2 057 170 €**
Objectif de collecte	**100 000 €**
Début des travaux	**2028**

© Fondation du patrimoine





© J-L Sculiller

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Raymond à Audierne

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/106203
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Délégation Bretagne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Église Saint-Raymond à Audierne

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐